

SPÉCIAL « BUDGET 2010 »

LA LETTRE DU

Printemps 2010

SYMADREM

Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer

PAROLE D'ÉLUS

...LE MOT DU PRÉSIDENT



Lorsqu'en 2005 fut élaboré le Plan Rhône, il correspondait à une volonté politique de mettre en œuvre la stratégie globale de prévention du risque inondation. Les moyens financiers de ce plan ont été contractualisés à travers le Contrat de Projets Interrégional Plan Rhône signé le 24 mars 2007 entre l'Etat, les Régions et la CNR pour une durée de sept années.

Le SYMADREM, principal maître d'ouvrage, des opérations prévues au titre du volet inondation du Pré schéma sud, vient d'adopter son budget annuel lors de son Comité syndical du 10 mars 2010. La section d'investissement se monte à 41,5 M€, ce qui lui permet ainsi de poursuivre sa feuille de route pour mettre en œuvre les 185 M€ de travaux localisés sur son territoire de compétence.

Le SYMADREM a ainsi sur les trois dernières années, maintenu une progression constante de ses investissements et à ce jour 95,50 M€ ont été engagés soit près de 52 % du programme global.

Parmi les opérations du Pré Schéma sud figure la construction de la digue parallèle à la voie ferrée entre Tarascon et Arles. Le Comité syndical dans son ensemble a souhaité que l'Etat intervienne afin de confier la poursuite des études préliminaires et d'avant-projet à Réseau Ferré de France dans l'attente d'une maîtrise d'ouvrage par notre syndicat.

Cordialement

Hervé SCHIAVETTI

Une inondation terrible a meurtri la Vendée et endeuillé de trop nombreuses familles. Nous compatissons à leurs malheurs, 2003 n'est pas oublié. Comme pour nous, des mesures devront être prises et des actions engagées avec tous les pouvoirs publics. Aussi à l'heure du renouvellement des élus régionaux, mesurons la volonté de nos deux Régions : Languedoc Roussillon et Provence - Alpes - Côte d'Azur, de s'être engagées dans une lutte commune contre les inondations. En 2010 le SYMADREM engagera les dernières études du Pré-schéma sud du Plan Rhône et achèvera ses Saintiers programmes pluriannuels : Littoral aux Saintes-Maries-de-la-mer, Quais du Rhône en Arles. Après le temps des réflexions et des études nous sommes dans le temps des travaux, qui vont s'amplifier dans les trois années à venir. Il faut pour cela une équipe administrative et technique apte à conduire les programmes, c'est avéré. Il faut des budgets sincères à la hauteur des enjeux, c'est l'augure du budget 2010.



Gilles DUMAS :
Maire de
FOURQUES et
Vice-président
du SYMADREM



Jean-Luc MASSON :
Adjoint au maire
d'Arles et Vice-
président du
SYMADREM

Le rôle et les compétences réglementaires du SYMADREM sont aujourd'hui bien connus ; cependant il est une action peu souvent mise en évidence : celle du rôle économique joué par notre syndicat mixte. En effet, avec un budget 2010 de près de 45 millions d'euros, le SYMADREM est devenu un acteur économique majeur sur son territoire de compétence. Si l'Etat participe de manière conséquente au financement de l'investissement (40%), faut-il encore être en mesure d'assurer sa mise en oeuvre. C'est en se donnant les moyens humains et matériels, notamment en se dotant d'une administration dynamique et performante et ce au prix d'un effort financier important et soutenu, que les dix sept collectivités constituant le SYMADREM ont acquis cette capacité à investir. Au moment où le Président de la République lance un « plan digue national », nous sommes bien placés pour savoir que les financements, pour essentiels qu'ils soient, restent inopérants s'il n'existe pas de structures capables de les concrétiser. Félicitons nous donc d'avoir, dans ce domaine, quelques années d'avance.



Quai de Trinquetaille



Siège du SYMADREM

NOS PARTENAIRES...



FONCTIONNEMENT

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES.

Pour 2010, les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 3,3 M€. Un effort particulier sera fait en direction de l'entretien des ouvrages du SYMADREM de + 5,5 % par rapport à 2009.

L'augmentation des charges de caractère général est due essentiellement au paiement de la condamnation dans le contentieux de « Claire Farine ».

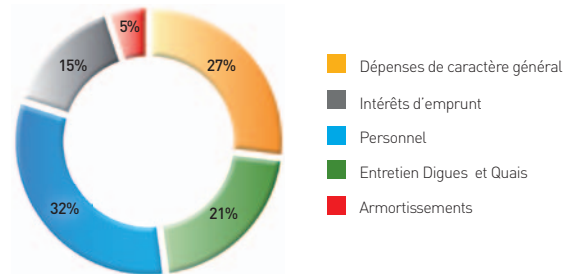
À noter une augmentation significative du poste amortissements et provisions ; le poste provisions relève de l'obligation légale de « provisionner pour risques » face aux trois contentieux dont fait l'objet le SYMADREM.

Sans le paiement de la condamnation du contentieux de « Claire Farine », le montant du budget montrerait une baisse de 8,5 % par rapport à 2009.

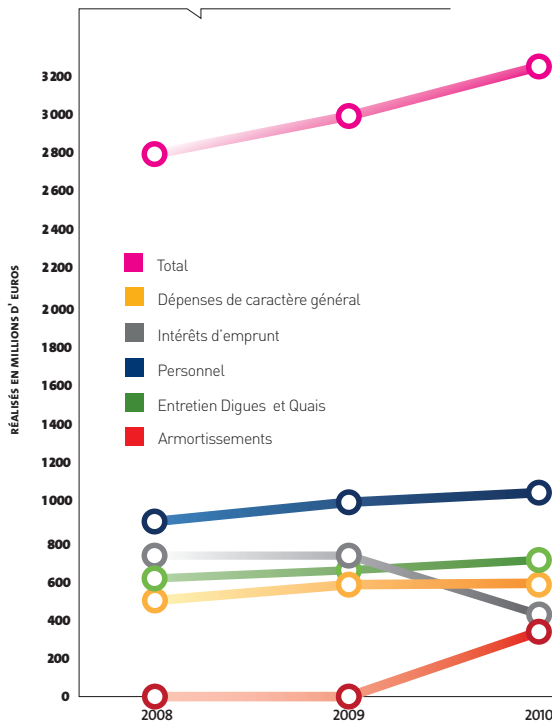
La baisse des intérêts d'emprunts à court terme de 31,5 % est due à plusieurs facteurs et en particulier aux avances des subventions obtenues par les grandes collectivités membres du SYMADREM, à un paiement plus rapide de la part de l'Etat et à un suivi administratif / financier spécifique. Ce qui a permis de limiter le recours au prêt relais.

Les dépenses de personnel représentent 32 % du total des dépenses de fonctionnement et leur évolution de + 1,7 % correspond au Glissement Vieillesse Technicité et à la création d'un emploi en contrat d'accompagnement en CDD d'un an, dont la rémunération est remboursée à hauteur de 95 % par l'Etat.

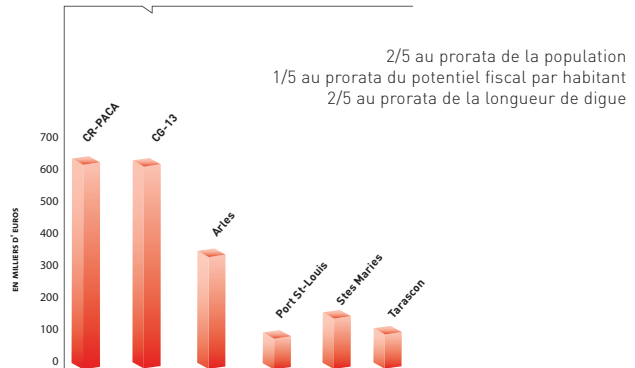
DÉPENSES 2010



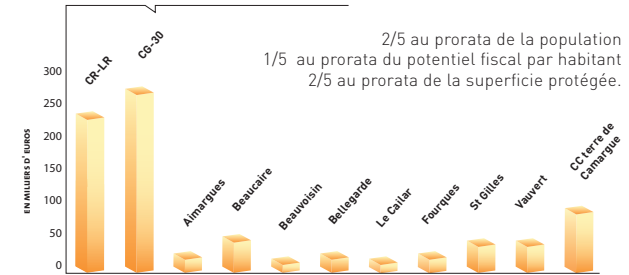
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2008 À 2010



PARTICIPATION DES BOUCHES DU RHÔNE AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010



PARTICIPATION DU GARD AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010



L'ORIGINE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du SYMADREM sont issues principalement des cotisations de ses membres. La répartition est la suivante :



Gard Bouches-du-Rhône

1. Entre les deux rives

2/5 au prorata de la population
3/5 au prorata du linéaire de digue



Communes Départements Régions

2. Entre type de Collectivités

1/3 Régions
1/3 Départements
1/3 Communes*

*Ce sont les communes et la communauté de communes Terre de Camargue membre du SYMADREM

INVESTISSEMENT

☉ Travaux sur la digue à la mer

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DE 2008 À 2010.

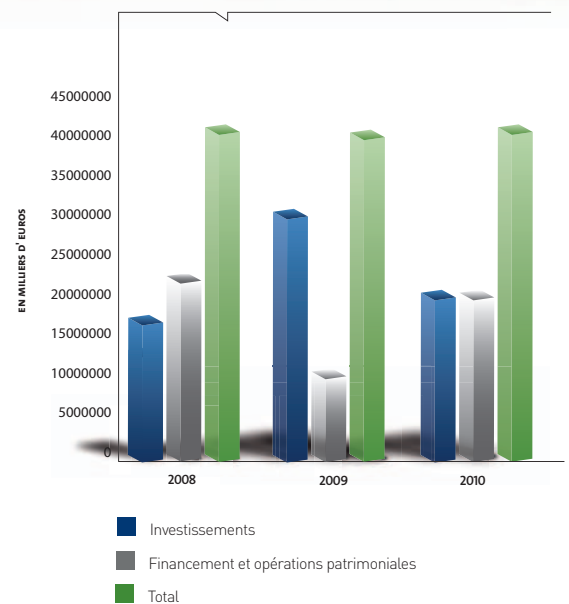
Le budget d'investissement pour 2010 maintient une progression constante depuis 2008 et s'inscrit dans le déroulé de la programmation du Pré-schéma Sud du Plan Rhône.

L'année 2010 sera marquée par des enquêtes publiques obligatoires. En particulier sur les opérations de :

- Renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques
- Renforcement de la digue sur le secteur de Salin de Giraud et la mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- L'achèvement du programme de confortement des quais d'Arles.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



En 2010, le SYMADREM poursuivra des opérations engagées en 2009 à savoir :

- L'étude du renforcement et décorsetage limité des digues du Petit Rhône.
- La 2^{ème} phase des travaux de confortement des quais d'Arles (aval du quai Saint-Pierre et Trinquetaille).
- L'achèvement du programme des « invariants littoral » au droit des Saintes-Maries-de-la-Mer. Par la construction :
 - ▶ de l'épi Ouest des Launes
 - ▶ du petit brise lames du Grand Large
 - ▶ du brise lames Ouest du Grand Large
 - ▶ du confortement et reprofilage de la digue à la mer

Cette année le SYMADREM démarrera les études relatives :

- Au confortement des quais de Tarascon et de la digue de la Montagnette
- À la faisabilité de la protection Sud d'Arles
- À la gestion et ressuyage des eaux déversées en rive gauche du Grand Rhône à l'amont d'Arles
- Au renforcement et décorsetage limité des digues du Grand Rhône.

En 2010 le SYMADREM démarrera les travaux de :

- Construction de la digue au nord d'Arles
- 2^{ème} tranche du confortement de la digue de Beaucaire (Digues de la vierge et du Musoir)

- Sécurisation de la surveillance et des interventions en période de crue (carrossabilité de 70 km de digues fluviales et suppression de 50 ouvrages traversant hors service)
- 3^{ème} et 4^{ème} phase de travaux de confortement des quais d'Arles (Quai de la Gabelle et partie basse du quai de la gare maritime).
- Grosses réparations suite à la tempête de 2008 sur le littoral.



☉ Quai de Tarascon

L'ORIGINE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement du SYMADREM sont issues exclusivement de subventions. La répartition au niveau de ses membres est la suivante :

- ▶ 30% par la Région concernée par les travaux
- ▶ 25 % par le Département concerné par les travaux
- ▶ 5 % par la (ou les) Commune(s) locale(s) concernée(s)*

À cela s'ajoutent les 40 % de l'État et d'autres partenaires peuvent s'y ajouter comme par exemple l'Europe au titre du Programme Opérationnel Interrégional Plan Rhône (FEDER) ou la Compagnie Nationale du

Rhône (C.N.R) dans le cadre de l'accord cadre passé avec le SYMADREM le 25 février 2010.

* Ce sont les communes et la communauté de communes Terre de Camargue membre du SYMADREM.

** Pour le Gard c'est l'ensemble des communes qui intervient, pour les BDR il s'agit seulement des communes concernées par les travaux.



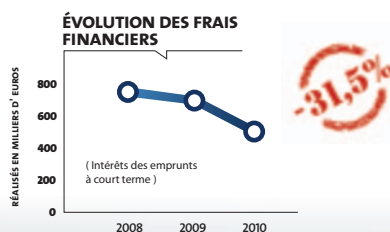
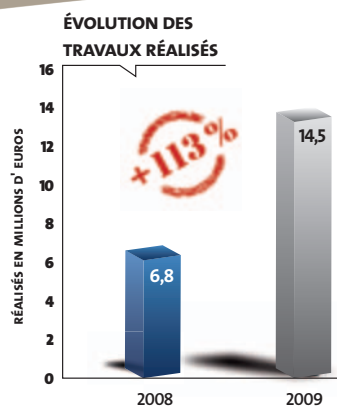
☉ Digue de Beaucaire à Fourques

BILAN ET PERSPECTIVES

BILAN 2009

L'année 2009 a été marquée par :

- ➔ Un montant des travaux réalisés s'élevant à plus de 14,5 M€, soit 7,7 M€ de plus qu'en 2008.
- ➔ Une baisse des frais financiers de 31,5% du fait d'un recours moindre aux prêts relais et un engagement tenu dans le cadre du plan de relance de l'Etat ce qui permettra au SYMADREM dès cette année de récupérer la TVA sur l'année N+1.



☉ Protection des quais d'Arles



☉ Le petit Rhône

BUDGET 2010

Pour accomplir l'ensemble de ses missions relatives à l'amélioration de la protection des personnes et des biens contre le risque inondation par le Rhône et la mer, le SYMADREM dispose pour 2010 d'un budget adopté le 10 mars 2010 conforme au débat d'orientation budgétaire présenté lors du conseil syndical du 25 février.

Le budget 2010 s'inscrit d'une part dans le cadre du projet de réforme des Collectivités Territoriales et d'autre part dans la poursuite des actions de protection contre les inondations prévues par le pré-schéma Sud du Plan Rhône et conformément à la feuille de route issue de l'étude de calage.

Fonctionnement

3 307 022 €

Investissement

41 531 772 €

Directeur de la publication :

Hervé Schiavetti

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Gautier

Ont participé à ce numéro :

Jean-Jacques Decorde

Patricia Castillon

Thibaut Mallet

Photos : SYMADREM

Réalisation : www.septlieux.fr

ISSN : 2105 - 3324

SYMADREM

448 Av. Abbé Pierre - Route des

Saintes-Maries-de-la-mer

13200 ARLES

04 90 49 98 07

symadrem@symadrem.fr

www.symadrem.fr